

<p style="text-align: center;">Compte rendu du Conseil Municipal du lundi 15 février 2016</p>
--

Le conseil municipal s'est tenu en mairie de Montagne le lundi 15 février 2016.

Présents : BOFFELLI Christian, DECARD Frédéric, FOULQUIER Luc, LAVERGNE Vincent, MANDIER Corinne, PACAUD Patrick, SAUTY Vincent, TURQUET Cécile, VIALLE Michel

Excusé : MAGNIER Ludovic, VINCENT Céline

La séance est ouverte à 20 h 00.
Michel VIALLE est secrétaire de séance.

I – Décision modificative au budget

La facture de 3 450 € pour la requalification du cœur du village n'était pas budgétée.
Ouverture de crédit à faire au compte 2031.
Vote à l'unanimité du conseil.

II –Avenant de travaux N°1 pour le lot N°1 de l'assainissement

Après la réception des travaux et les dernières négociations avec le groupement BONI/BUISSON, l'opération se solde par une moins value de 5 586 € HT.
Le marché doit donc être modifié pour passer de 203 592 à 198 006 €.
Vote à l'unanimité du conseil.

III – Délibération pour un devis du géomètre concernant le déclassement de chemins

Nous relançons l'opération de classement/déclassement des chemins communaux, déjà validée par le conseil. Monsieur le maire propose qu'un nouveau prestataire géomètre soit désigné pour suivre l'opération et dans certain cas l'enquête publique.
Un devis du cabinet Géo Consult est présenté par Frédéric DECARD, il s'élève à 5 830 € HT.
Une partie du devis sera pris en charge par les riverains concernés.
Ce devis est accepté à l'unanimité du conseil.

IV – Délibération pour l'entretien professionnel de l'employé communal

Validation à l'unanimité de la grille d'évaluation présentée par Monsieur le Maire.

V – Projet de classe de mer pour l'école de Montagne

Nous avons reçu une demande d'aide pour la réalisation d'une classe de mer, la première semaine de juin, vers Perpignan. Pour 26 élèves, le coût total du séjour serait de 7 131 €. Le montage financier proposé fait apparaître un reste à financer par les municipalités de 1 500 € à répartir au prorata du nombre d'élèves (8 pour Montagne).

Le conseil exprime un accueil très favorable à l'initiative mais pour la détermination de l'aide financière un contact sera pris avec la commune de St Bonnet pour que les positions soient harmonisées.

Il semblerait qu'un effort plus important pourrait être demandé aux familles.

VI – Questions diverses

Assainissement

Monsieur le Maire propose que la facturation de la Participation à l'Assainissement Collectif (PAC), d'un montant de 1 500 €, décidée lors du conseil du 15 décembre dernier, soit répartie sur trois ans, si le branchement intervient en 2016, s'il intervient en 2017 ce sera sur deux ans et s'il intervient en 2018, il sera facturé en totalité l'année du raccordement. Cette proposition est votée à l'unanimité

Maison Buisson

Le chantier se déroule dans de bonnes conditions. Le dégât des eaux survenu lors des premiers jours sur la maison voisine et estimé à environ 2 000 € sera couvert par les assurances.

Etat des lieux de la sécurité à l'école

De part ses compétences professionnelles Luc FOULQUIER a aidé l'instituteur à établir le Plan de Protection et mise en sécurité (PPMS) de l'école. Ce PPMS est demandé par l'inspection d'Académie. Il nous fait part de divers points qui pourront aisément être réglés :

- réalisation d'un plan d'évacuation
- identification d'un lieu de rassemblement
- installation de mollettes d'ouvertures intérieures pour les portes
- fermeture de l'accès au coin électrique
- déplacement du point de stockage des produits d'entretien
- installation d'un bouton d'arrêt d'urgence général

Bruno devrait pouvoir réaliser ces différentes modifications à l'exclusion de la dernière qui nécessitera l'intervention d'un professionnel. Un devis sera demandé à l'entreprise REPITON qui travaille actuellement sur la maison BUISSON.

Signalétique sur la commune

Le conseil se penche sur les plans en couleurs réalisés par Vincent SAUTY et finalise les propositions de noms pour les chemins. Après discussion il est décidé de conserver, pour les voies mitoyennes, les noms déjà attribués par les communes voisines. Le nombre de panneaux des noms des voies à installer est également arrêté.

Avec ces éléments Michel va contacter plusieurs entreprises pour une mise en concurrence.

Présentation de l'association 2MC

Cécile nous présente le projet de l'association Mon Chien, Mon Compagnon (2MC) qui a été fondée le 3 juin 2014 par un groupe de bénévoles du centre Handi'chiens de Marcy l'Etoile. Cette association a contacté l'école pour mettre en place la collecte des bouchons afin de financer des actions d'aide à la personne.

L'accueil est favorable, reste à trouver le lieu le plus adéquat pour l'installation du récupérateur qui sera fourni. Les enfants étant le public prioritaire, cela devra se faire à proximité de l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le maire lève la séance à 23 h.